

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 27 (1882)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'instruction publique en France. La chute de l'empire lui avait fait perdre le fruit du labeur de longues années et de démarches persévérantes.

M. de Mandrot a fait partie, comme membre ou comme correspondant, d'une foule de sociétés savantes de Suisse ou de l'étranger. Doué d'une grande mémoire, d'une érudition vaste quoique minutieuse, et d'une rare patience, il voua toujours un intérêt très vif à tout ce qui touche à l'archéologie. Dans ses derniers jours il s'était occupé de la rédaction d'un *Manuel de topographie*, qui devait paraître prochainement à Lausanne.



## NOUVELLES ET CHRONIQUE

Tous les journaux suisses donnent les renseignements ci-après au sujet d'enrôlements qui se font à Genève, Berne et dans d'autres capitales suisses, dit-on, pour former un corps de gendarmerie mixte au service d'Égypte :

« Les simples agents reçoivent 156 fr. par mois, les supérieurs de 2 à 300 fr. Au bout de deux années et demie de service, les agents ont une prime de 250 fr., qui se monte à 500 fr. au bout de cinq ans. Il faut être apte au service militaire, ne pas être âgé de moins de 20 ans ni de plus de 40. Le voyage est fait aux frais du gouvernement. Le costume de ces agents, qui constitueront le corps de gendarmerie consulaire, fort d'environ 5000 hommes, se compose d'un pantalon blanc, d'une petite tunique bleue avec aiguillettes en argent, et du fez, bien entendu. L'armement consiste en un sabre long et fusil anglais.

» Les Français et les Italiens sont exclus, et seuls sont enrôlés à Genève les Belges, les Allemands et les Suisses. Les repas seront au nombre de trois, préparés par les agents eux-mêmes en caserne; chaque jour, viande à midi. Il est fait une retenue de 1 fr. 25 par homme pour la nourriture, plus 2 fr. par mois pour le costume, qui devient la propriété de l'agent.

» En ce qui concerne les Suisses, une clause spéciale leur permet de se repatrier aux frais du gouvernement égyptien, si notre pays est en état de guerre. »

Et la loi contre les enrôlements, que devient-elle? Pourquoi accorder aux Anglais ce qu'on refuse aux Hollandais et aux Français?

Le Conseil fédéral a approuvé :

1° En date du 11 août dernier, une ordonnance pour les ustensiles de cuisine de l'infanterie, ordonnance à teneur de laquelle chaque bataillon

doit recevoir une cuisine d'officiers et quatre cuisines de compagnie, dans une caisse spéciale qui doit suivre les troupes sur un char de réquisition. Les anciens ustensiles de cuisine passeront à la landwehr, au fur et à mesure des nouvelles acquisitions.

2° En date du 22 septembre, l'introduction de nouveaux ustensiles de cuisine pour l'infanterie et la cavalerie. Le modèle est en tôle estampée, il a une contenance de 27 décilitres pour l'infanterie et de 16 décilitres pour la cavalerie ; il remplacera la gamelle actuelle, qui ne sera conservée que pour les troupes de l'artillerie, du génie, sanitaires et d'administration, quelle que soit leur incorporation.

---

**Valais.** — Le 6 octobre est mort à Sion, à la suite de l'accident de chemin de fer du 30 septembre, le lieutenant-colonel Edouard Crompt, commissaire des guerres de la II<sup>e</sup> division, à l'âge de 42 ans. En lui l'armée perd un officier distingué et zélé, qui avait su, dans ses divers services, se faire estimer et aimer de tous ses frères d'armes. Le canton du Valais et la Suisse perdent un bon citoyen. Les obsèques qui ont eu lieu lundi dernier ont réuni une foule considérable d'assistants.

**Vaud.** — Mercredi 27 septembre a commencé à la caserne de la Pontaise l'école d'aspirants-officiers de la I<sup>re</sup> division. En l'absence de M. le colonel Coutau, actuellement à Milan, dit l'*Estafette*, le cours est commandé par M. le lieutenant-colonel de Reding. Le cours doit durer jusqu'au 9 novembre.

Le 30 septembre a commencé, sous le commandement de M. le colonel Lochmann, le cours de répétition des cadres du bataillon du génie n° 1 (landwehr) et des pionniers d'infanterie de landwehr du I<sup>er</sup> arrondissement de division. Le cours a duré jusqu'à samedi 7 octobre.

Le même jour a eu lieu, à Lausanne, l'inspection des bataillons du génie de landwehr n<sup>os</sup> 1 et 2.

Ce sont les derniers services de cette année sur la place d'armes de Lausanne.

— Le bataillon de landwehr n° 6, commandant M. Badoux, vient de terminer le second cours de répétition sur la place d'armes de Moudon. Ce cours a duré du 18 au 28 septembre. Les cadres sont entrés au service le 18 et la troupe le 22.

Malgré une pluie presque continuelle, la troupe s'est tout le temps distinguée par sa bonne tenue et sa discipline. L'instruction a été donnée, sous la direction de M. le lieutenant-colonel Bourgoz, par MM. les capitaines Berney, Bourgeois et Kunz et M. le lieutenant Bauer.

Le tir à balles a fourni de bons résultats.

En voici la récapitulation :

1° Aux *feux individuels*, cible I, sur 2210 coups tirés par 442 hommes, soit 5 cartouches par homme, il y a eu :

1<sup>er</sup> exercice, 225 mètres, 1384 touchés, dont 72 centres et 483 mannequins, soit 63 pour cent, dont 3 % centre et 22 % mannequin.

2<sup>e</sup> exercice, 300 m., 1124 touchés, dont 56 centres et 338 mannequins, soit 51 %, dont 3 % centre et 15 % mannequin.

3° exercice, 300 m., 1165 touchés, dont 56 centres et 375 mannequins, soit 53 %, dont 3 % centre et 17 % mannequin.

2° *Aux feux de salves* : Nombre d'hommes 420; distance 300 m.; Durée 47"; nombre de coups tirés 1962; coups touchés 787; pour cent 40 %; vitesse du tir 6; effet utile 240.

L'inspection a eu lieu, les derniers jours, par M. le lieut.-colonel Viquerat.

— Lundi après-midi un nombreux cortège conduisait au cimetière de Veytaux la dépouille mortelle du lieut.-colonel Marc Falquier, ancien chef du corps des carabiniers vaudois, un des officiers les plus justement populaires des troupes vaudoises, homme de dévouement et d'activité, qui avait toujours su allier la sévérité à l'urbanité, la fermeté à la charité; il laisse un nom révérend dans toute la contrée.

---

**Egypte.** — Au moment où l'on brochait et expédiait notre numéro du 15 septembre annonçant qu'on s'attendait « à un progrès décisif de front et de flanc, du général Wolseley contre la forte position de Tell-el-Kebir couvrant les abords du Caire, » ce progrès s'accomplissait d'une manière plus décisive encore qu'on ne l'avait prévu. Le 14 septembre, les troupes anglaises surprenaient les lignes arabistes et, après un court engagement, continuaient leur marche sur le Caire, où elles entraient, partie en chemin de fer, le 15 septembre, et terminaient cette brillante campagne.

On n'a encore que des rapports contradictoires et quelque peu suspects sur la bataille de Tell-el-Kebir, quoique ne venant en majeure part que de sources britanniques. Nous attendrons donc pour en parler plus en détail d'être un peu mieux éclairés sur les diverses péripéties de cette journée dont les résultats ont été si grandioses. Le jugement que subit actuellement le chef vaincu fournira sans doute tous les renseignements désirés.

**Afrique.** — Les journaux de Paris parlent beaucoup, d'après un fort intéressant article de la *Nouvelle Revue*, d'une importante extension de la colonie française du Gabon qui vient de s'effectuer dans les vallées du Congo et de l'Agoué par l'initiative de l'enseigne de marine de Brazza. Ce jeune et entreprenant officier aurait conclu des traités d'établissement avec le chef suprême des Atékés, de façon à ouvrir au commerce de son pays un territoire aussi étendu que le tiers de la France, aussi fécond que l'Égypte et l'Algérie, et dont tous les villages ont reçu depuis dix-huit mois le pavillon tricolore, au grand dépit du célèbre explorateur américain Stanley, arrivé trop tard ou trop maladroitement sur les lieux pour contrebalancer les efforts de son habile concurrent.

---

Le manque de place nous force d'ajourner au prochain numéro plusieurs notices bibliographiques : *Crayon-mètreur Sandoz*. — *Chaussure Salquin*. — *Taxile Delord*, etc.